

Interpellation

Une nouvelle vengeance de Manon des Sources ?...

Objet de l'interpellation

La Cayenne de Lausanne des Compagnons du Tour de France a réhabilité la Ferme du Désert. Ces artisans ont en outre redonné vie à d'autres objets :

- une fontaine couverte
- un étang à roselière
- une cour pavée de galets
- une ancienne porcherie rendue à des utilisations actuelles
- les extérieurs muraux de la ferme elle-même rendus à l'authentique

Depuis plusieurs mois, la source naturelle qui alimentait la fontaine couverte du rural, l'étang (de valeur écologique) ainsi que la fontaine à vasque, située sur la parcelle propriété de la Commune de Lausanne, ne débite plus qu'un mince et sporadique filet d'eau.

Cette privation d'eau de source indépendante du réseau communal a des conséquences graves tant sur le plan historique (les deux fontaines ne jouent plus leur rôle de mémoire vivante) que sur le plan écologique et environnemental (l'étang s'est desséché, sa végétation spécifique et son riche biotope ont été détruits, une importante colonie de salamandres indigènes a disparu).

Les causes de cet assèchement pourraient être les suivantes :

1. un détournement dans la zone amont de captage en relation avec la ferme de la Blécherette, propriété Fodovi
2. les travaux d'aménagement en faveur de la Rega, conjointement à la régulation du carrefour de la Blécherette (travaux effectués en août 2010).

Devant cette situation très inquiétante, les Compagnons du Tour de France, section Lausanne, sont intervenus auprès du Service communal des eaux. Le chef de réseau s'est rendu, avec le représentant des Compagnons, à la prise d'eau située à l'ouest des immeubles locatifs de la Winterthur. Ils ont constaté que rien n'y coulait. Sur le conseil du fonctionnaire communal, les Compagnons sont alors intervenus auprès des Parcs et Promenades de la Commune, lesquels ont délégué des fonctionnaires sur place. Il a été question des deux causes susmentionnées. Elles auraient perturbé la nappe phréatique qui alimentait la source maintenant en souffrance.

Suite à plusieurs rappels des Compagnons, le Service des Parcs et Promenades a répondu par un courriel daté du 11 novembre 2010 dans lequel il est précisé que, malgré leurs investigations, la ou les causes du tarissement de la source naturelle n'avaient pas pu être élucidées.

Vu la valeur patrimoniale de la source et considérant l'obligation faite aux Compagnons par les autorités compétentes de la maintenir en activité, l'on ne aurait se satisfaire d'une telle réponse.

Au vu de ce qui précède, me fondant sur l'article 68 du Règlement du Conseil communal de Lausanne, je souhaite poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité a-t-elle été informée par ses services du tarissement de la source ?
2. La Municipalité peut-elle admettre de constater purement et simplement le tarissement de la source sans poursuivre des investigations ?
3. Quelles mesures entend-elle prendre pour élucider les causes de cet assèchement, sachant que, selon une vraisemblance qui confine à la certitude, ledit assèchement ne peut être que le malheureux résultat d'une erreur humaine. Seule la connaissance des causes permettra de résoudre ce problème.
4. La Municipalité va-t-elle ou a-t-elle pris langue avec les autres autorités concernées aux fins d'élucider ce mystère ?

Je remercie par avance la Municipalité de ses réponses.

Thérèse de Meuron,
Conseillère communale, LausannEnsemble

Le 18 janvier 2011
Interpellation Ferme du Désert

